



*Municipalité de Weedon*

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE WEEEDON

---

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

## AVIS PUBLIC D'ADOPTION ET D'ENTRÉE EN VIGUEUR D'UN RÈGLEMENT

Est par la présente, donné par la soussignée, Josée Bolduc, directrice générale, greffière-trésorière de la Municipalité de Weedon, que lors d'une séance ordinaire tenue lundi, le 4 décembre 2023 à 19 h 30 à la salle du Conseil municipal au 520, 2<sup>e</sup> avenue à Weedon, le Conseil municipal a adopté le règlement portant le numéro 2023-123 intitulé :

### RÈGLEMENT N° 2023-123

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-123, DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 67 070\$ AU FONDS DE ROULEMENT POUR DES TRAVAUX AU RÉSERVOIR D'EAU POTABLE DU SECTEUR SAINT-GÉRARD**

Ce règlement est déposé au bureau de la Municipalité situé au 520, 2<sup>e</sup> Avenue à Weedon où toute personne intéressée peut en prendre connaissance du lundi au vendredi aux heures d'ouverture du bureau municipal.

Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication du présent avis.

Donné à Weedon, ce 13<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2023.

  
Josée Bolduc  
Directrice générale, greffière-trésorière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Josée Bolduc, directrice générale, greffière-trésorière de la susdite municipalité, certifie avoir publié le présent avis en affichant des copies aux endroits désignés par le conseil le 13 décembre 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 13<sup>e</sup> jour de décembre 2023

  
Josée Bolduc, directrice générale, greffière-trésorière